

LA CAPITALE ET LES PROVINCES.

Plus qu'à Rome, plus que dans n'importe quels centres des vieilles monarchies de l'Orient, la capitale³ importe : elle sera pour Byzance plus que l'Alexandrie de ce nouvel Alexandre. Les „diadoques“ de Constantin eurent le devoir d'y concentrer tout, de la combler de soins, de l'écraser même sous les ornements originaux ou d'emprunt.

Il serait difficile de s'imaginer ce qu'a pu être la première Byzance, celle qui fut créée par ordre de Constantin, cette Rome transportée au bout oriental de l'Europe. Dans l'ancienne capitale il y avait des quartiers nobles ; il n'y en a pas de traces, ni dans la Constantinople actuelle, composée en grande partie, pour l'habitation privée, de simples maisons de bois, ni dans les découvertes souterraines, dues au simple hasard. Il paraîtrait que l'improvisation première resta le caractère de cette ville, dont on s'était empressé d'orner des dépouilles romaines les larges places vides. Quelque chose

¹ Ph. Forchheimer et J. Strzygowski, *Die byzantinischen Wasserbehälter in Konstantinopel*, Vienne 1893.

² Ajouter aux bibliographies antérieures Koulakovski sur le Bosphore („Viz. Vremennik“, III, pp. 1-17), Janin sur „la banlieue asiatique de Constantinople“ („Échos d'Orient“, 1922, p. 335 et suiv.; cf. *ibid.*, 1924, p. 315 et suiv., sur les Îles des Princes).

³ Voy. Andréadès, *De la population de Constantinople*, dans la revue „Métroon“, I.

de pareil aux fondations russes dans l'Asie centrale, où néanmoins le passé musulman subsiste à côté, donnant plus ou moins un caractère à l'ensemble.

Mais, pour s'expliquer cette inanité de l'habitation privée, il faut tenir compte d'un fait, auquel bientôt, pour avoir l'explication entière, un autre s'ajoutera. On était à une époque où les conceptions du vieil Orient millénaire dominaient, et complètement. Or, dans tout ce monde oriental, rapproché ou lointain, une seule chose intéresse, retient les regards, mérite tous les soins : la maison du maître et ce qui se groupe autour d'elle d'atténuances pour le service. Constantinople fut toujours un peu un Kremlin ; on ajouta à la *domus sacra* ce que les besoins économiques imposèrent un peu au hasard.

Plus tard, dans la conception de l'orthodoxie dominante, qui n'était autre chose que le vieux christianisme quasi-bédouin coiffé de la tiare des mages, l'homme devint une passagère chose de rien devant la majesté éternelle du Dieu unique, de l'empereur divin, qui avait dévoré tous ses sujets. Que pouvait prétendre sans un vrai sacrilège l'abri de l'être humain éphémère en face de ce qui était consacré à Dieu et à son cortège de saints, auxiliaires dans l'oeuvre de régir ce monde ? Ça et là les quartiers se groupèrent donc autour de ces églises mentionnées plus haut, qui furent, à côté du palais impérial, non seulement la gloire de Byzance, mais Byzance elle-même, ce qu'il y avait de consistant et de durable, d'imposant et de glorieux dans l'amas d'habitations répandues sur les collines au-dessus des eaux du Bosphore.

L'archéologie des fouilles trouvera, lorsque viendra son heure, bien peu de tout ce qui se forma à l'aventure par l'ordre de Constantin dans cette ville de résidence et de veille, où les saints patrons arriveront à monter la garde au-dessus des groupes en bois, en matériaux légers, de ces modestes établissements d'un séjour imposé, comme à Pétersbourg par la volonté du Tzar absolu.

Bien différente de Rome, dont le commerce ne fut pas

une chose primordiale, l'ancien nid de bergers et de pauvres agriculteurs étant mal situé pour être un centre d'échanges, Constantinople hérita des magnifiques possibilités économiques de Byzance sur les ruines oubliées de laquelle elle s'éleva. On put saisir bientôt l'importance de cette place où, comme l'avait dit Polybe, que nous avons cité, se rencontraient les eaux de deux mers et s'ouvrait la voie de commerce vers les rives du Nord. Il faut admettre que les marchands de la vieille Rome n'accoururent pas vers la nouvelle en même temps que la foule des officiers, des dignitaires et des courtisans. Les affaires furent donc dès le commencement entre les mains de certains éléments grecs et orientaux venus du voisinage et connaisseurs de tous les avantages de la situation. Ils durent s'y installer aussitôt, pleins d'initiative comme l'ont été toujours dans ce domaine les races auxquelles ils appartenaient, de l'Hellène au Syrien et à l'Arménien. A côté de ce qu'on pourrait appeler des capitalistes, de petits boutiquiers balcano-asiatiques plantèrent à l'aventure leurs appentis dont l'usage pittoresque n'est pas sans doute d'hier, mais correspond, comme on le voit d'Athènes à Silistrie, aux plus lointains usages de ces contrées.

Constantin avait donné le premier¹ à sa création un art d'emprunt et de rapt. Il y avait transporté tout ce qu'il put en fait de beaux monuments grecs. Ceci malgré le principe, le beau principe que lui-même proclame : „Qu'on ne pense pas que les villes puissent être dépouillées de leurs ornements. Car il n'est pas pieux qu'une ville perde ses ornements dûs aux anciens, comme si on pouvait les transporter dans les murs d'une autre ville“². Ses successeurs au IV-e

¹ Cf. plus haut, p. 104.

² „Nemo propriis ornamentis esse privandas existimet civitates. Fas siquidem non est acceptum a veteribus decus perdere civitatem, veluti ad urbis alterius moenia transferendum“; XIV, I, I. A Rome on défendra d'innover; *ibid.*, X. Cf. „nemo... aliquod novum in urbe Roma inclyta molitur, sed excolendis veteribus intendat animum“; *ibid.*, XIX. „Nihil ex his quae instaurationi ornatibusque singulis deputavit antiquitas nullius colore occasionis auferri volumus“; *ibid.*, XLVIII.

siècle condamneront le transport de statues, de marbres, de colonnes, prise dans des villes ruinées¹; il vaut, disent-ils, mieux réparer ce que la vieillesse de temps², *senium temporis*, a rongé³. Car on avait spécifié qu'il ne faut pas „fouiller les substructions des anciens monuments, employer des pierres de monuments publics rappelées à la vie, ni des fragments de marbre arrachés par la difformité des palais dépouillés“⁴. On prendra soin de nettoyer les places publiques envahies par les maisons privées⁴. Il est défendu de gêner par des constructions privées l'aspect des grandes oeuvres du passé⁵.

Cette action de rassembler à Constantinople ce qu'il y avait de plus beau dans les provinces fut, du reste, approuvée par l'esprit de l'époque. Procope dira, avec éloge, que „les anciens Romains eurent souci de transporter à Rome comme ornements tout ce que la Grèce avait de plus beau“⁶.

Bien entendu, Rome dut regarder avec douleur et envie son abandon et les faveurs dont on comblait la parvenue du Bosphore. Chez elle, des chaumières apparaissaient déjà dans le Champ de Mars⁷. Elle se vit envahie par le commerce des Constantinopolitains, des Grecs, des *pantapoles*, des „marchands des quatre saisons“, qui vendaient à bas prix toute espèce d'objets, au grand désavantage des *tabernarii* à domicile, travaillant d'après les anciens usages. Ceux-ci demandèrent que cette concurrence soit prohibée. Mais bientôt Valentinien, l'empereur d'Occident, céda à la pression de son

¹ *Ibid.*, XIV.

² *Ibid.*, XV.

³ „Nemo... non efforis nobilium operum substructionibus, non redivivis de publico saxis, non marmorum frustis spoliatarum aedium deformatione convulsis“; *ibid.*, XIX.

⁴ *Ibid.*, XXII.

⁵ *Ibid.*, I, XXV. Refaire le passé plutôt que créer le nouveau; XV, I, XXVII. Des revenus spéciaux sont attribués aux réparations (*ibid.*, XXXII). Temples ruinés pour en retirer les matériaux (*ibid.*, XXXVI)

⁶ Procope, *De bello gothico*, III, p. 162.

⁷ *Cod. Theod.*, XIV, XIV, I.

„père“, l'Oriental Théodose. Au nom du profit que pouvait retirer „le peuple“ de la présence de ces étrangers, leur visite à Rome fut admise par décret. Des exemptions militaires pour les Romains furent adjointes même à cette occasion en guise de compensation¹. L'Orient prospérera donc, alors qu'en Italie la famine forcera sous Valentinien les parents à vendre leurs enfants, aux barbares même².

Venons maintenant à l'œuvre accomplie par les successeurs de Constantin pour donner une physionomie à une ville accumulée au hasard.

Un ordre dans la façon de ranger les maisons avait été introduit seulement sous Zénon, la vue de la Mer devant rester libre à partir d'une certaine distance³. Dans les faubourgs, qu'on appelait, à la grecque, des *proastia*, des jardins s'étaient formés, où poussaient les légumes pour l'alimentation de l'immense cité⁴.

De nouveaux quartiers s'étaient élevés assez vite: les *Kopariae*, les Blachernes, celui du golfe de Sosthénie, où avait ses propriétés le puissant barbare Ardabour, le faubourg de Bytharion ou de Philothée, celui qu'on appelait: „chez les Bleus“, in *Venetis*⁵. On y voyait des prétoires, des échelles, des „officines“, des bains, des jardins, des cisternes et même un „hippodrome“ particulier⁶.

L'accroissement de la ville fut si grand que, dès avant le règne de Justinien, on pouvait attribuer onze cents boutiques à l'église principale de Constantinople⁶; neuf cent quatre-

¹ *Theodosii Novellae*, XL. D'autres privilèges pour Rome, *Cod. Theod.*, XI, XVI, XXI.

² *Valentiniani Novellae*, I, XI.

³ *Novelles de Justinien*, coll. V, tit. XVIII, LXIV.

⁴ *Ibid.*, coll. V, tit. XVIII, LXIV.

⁵ *Ibid.*, coll. IX, tit. XLII, CLIX.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, coll. IV, tit. XXII, XLIII.

la communauté elle-même l'administrateur qu'elles préfèrent¹. Les villes ont le droit de députer à l'empereur leurs ambassadeurs, leurs *legati*, pour être consultés aussi sur les nominations². Mais Justinien défendra aux évêques de venir en sa présence sans y avoir été dûment autorisés.

Désormais sous Justinien l'autorité civile et le commandement des troupes seront réunis partout où il y a de l'instabilité, où on sent quelque menace: c'est déjà l'acheminement vers ce régime des thèmes dont on a si longuement discuté l'origine³.

Mais on connaît, de fait, très peu de la vie des provinces. En passant, Procope parlera des fêtes d'Antioche, première ville de l'Orient, de ses beaux théâtres, de ses fêtes de nuit à la lumière des flambeaux⁴, de sa fierté dont Julien avait souffert, de l'esprit de satire qui distinguait ses habitants⁵. On l'appelait maintenant, à la chrétienne, Théoupolis. Mais sous le nouveau nom la chose ancienne restait. Peut-on croire que la ville célèbre pour ses penchants aux plaisirs⁶ fût devenue autre du moment où on la consacra à Dieu lui-même?

Mais la Syrie et l'Égypte représentaient, dans des formes opiniâtement divergeantes, la vitalité la plus active et la plus dangereuse.

Pour la première surtout, la chronique de Malalas nous renseigne. Tripolis était fière de son Ikarion, de son Phaki-

¹ „Ut per communem libellum supplicem de iis ad nostram potentiam referatur quos idoneos esse ad provinciae suae gubernationem existiment“ ; *Novelles*, coll. IX, tit. XXXII, CXLIV.

² Sous Justin II; *Novelle* 149.

³ Cf. aussi Gelzer, *Kultur*, p. 73 et suiv.

⁴ Josuah le Stylite, cité par Baynes, *History*, pp. 85-86.

⁵ *De bello persico*, pp. 87, 186-189; éd. Haury, I, 17, 36; II, 8, 23; 9, 3, etc. Cf. Migne, *Patr. Gr.*, CXXII, c. 1285.

⁶ Ἡ καλὴ Ἀντιόχεια, ἄμυλλαι λόγων, ματαία σχολή, τὰ τῆς σκηνῆς πάντα; Migne, *Patr. Gr.*, CXVI, c. 708. — Sur les reliques d'Antioche, Delehayé, *Origines*, p. 57 et suiv. — Sur Émèse, *ibid.*, c. 93.

dion, édifices refaits par Marcien¹. Laodicée fut ornée d'un grand théâtre par le premier des empereurs².

Antioche, malgré ses infidélités fréquentes, tenant au tempérament d'une population bigarrée, fut l'objet des soins tout particuliers de presque tous les empereurs, à partir de César, qui lui donna la basilique, le *Caesareum*, les bains de l'acropole, le cirque et le théâtre, réparant aussi le Panthéon, et d'Auguste, auquel elle dut les bains d'Agrippine; des murs d'enceinte, deux portiques, des travaux en marbre et mosaïque, des colonnes de munificence furent dus à Caligula. Vespasien, Domitien, qui donne les bains de Médée et le temple d'Esculape, Trajan, dont venait la porte du Milieu, Adrien et les Antonins, qui furent particulièrement généreux, même les empereurs plus modestes du III-e siècle, suivirent cet exemple³. Dioclétien s'occupa aussi d'Édesse et de Damas, créant des fabriques d'armes⁴. Pendant la crise chrétienne, les Antiochéniens manifestèrent avec franchise, même avec impertinence, leurs sympathies païennes⁵. Après Valens, Théodose revint à la coutume des donations, revêtant d'or la porte de Daphné et ajoutant aux statues impériales la sienne et celle de Valentinien⁶. Anastase et Justinien, dont le dernier fit bâtir l'église de la Vierge, celle de St. Côme et Damien, des bains, des citernes, Théodora mettant à côté les sanctuaires de St. Michel et d'Anatolius, avec des colonnes transportées de Constantinople, ne manquèrent pas au devoir devenu traditionnel⁷. A Antioche, comme à Séleucie les impôts furent épargnés pour trois ans. En guise de remer-

¹ Malalas, p. 367.

² *Ibid.*, pp. 222-223.

³ *Ibid.*, pp. 216-217, 222-223, 232-233, 243-244, 246, 262-263, 275-276, 278-279, 283, 287-289, 290-291, 294-295.

⁴ *Ibid.*, pp. 307-308.

⁵ *Ibid.*, pp. 313-314, 318-319, 326 et suiv., 332.

⁶ *Ibid.*, pp. 338-339, 360.

⁷ *Ibid.*, pp. 398, 422, 423-424, 443-444, 452. Sur les rapports de Léon avec la ville, *ibid.*, p. 369. Sur ceux de Justin, qui les sevrâ de jeux, *ibid.*, p. 417.

ciement, les habitants de la nouvelle Théoupolis avaient eux aussi l'habitude de tuer leurs évêques¹, mais la toge de Justinien ornée de pierres précieuses fut suspendue par eux dans l'église de S. Cassien².

Alexandrie jouissait des mêmes faveurs et les récompensait de la même façon. Elle se mêlait, comme sous Septime Sévère, aux querelles pour le trône, désignant celui qu'elle préférerait³. On tuait un augustale pour le manque de l'huile⁴. Il est vrai que, si Théodose II y fonda la grande église⁵, Justinien ne regarda pas trop de ce côté-là.

Justinien se rappelle sans doute de ses origines balcaniques lorsqu'il parle des Thraces dans ces termes : „Si on nomme la région des Thraces, aussitôt on se sent au cœur une énergie virile et le désir des armes et des combats⁶“. Pour la défendre contre les Slaves et les Avars on y installa un préteur avec cent officiers (*chortares*) et un aide-de-camp, un *ad responsum*; des troupes nombreuses lui seront confiées. Au lieu des deux vicaires aux Longs Murs il y aura cette seule et grande autorité.

La frontière du Danube, où les „bourgs“ sont soigneusement entretenus, a maintenant une garnison stable, assez importante, que commande, en Moesie et en Scythie, celui qu'on appelle „le préfet de Justinien“⁸.

¹ *Ibid.*, p. 381. Pour la haine des Antiochéniens contre les gens de Laodicée, *Acta Sanctorum*, janvier, III, c. 209 et suiv.

² Malalas, p. 450.

³ Οὐδαμί τοῦ κυροῦ Νίγηρος ἢ πόλις, οὐ ἦσθα ὁ κύριος αὐτοῦ; *ibid.*, p. 293.

⁴ Διὰ λειψίν ἑλαίου; *ibid.*, p. 401.

⁵ *Ibid.*, p. 359.

⁶ *Novelles*, coll. IV, tit. IV, XXV : „Siquis Thracum regionem nominet, statim una cum dicto virilitas quaedam animum et militarium copiarum, bellorum ac pugnae cogitatio subeat“.

⁷ „Gloriosissimus Justiniani praefectus eorum qui in Mysia et Scythia sunt militares numeri“; *ibid.*, coll. IX, tit. XXXI, CXLVIII. La „praefectura militarium in Scythia et Mysia ordinum“, *ibid.*, tit. XLVI, CLXIII.

La vie était aussi très active autour de la Mer Noire¹. Une Nouvelle de Justinien énumère, en Europe et en Asie, ces cités: Amasie, Ibora (cf. l'Hèbre), Euchaites, ayant un évêque, Zéla, Andrapa, au vieux nom thrace (cf. Zaldapa), Aegeum, Sinope, Amisus, d'ancienne fondation, la création de Léon, Léontopolis (l'ancienne Bazanis)², la Nouvelle Césarée, Comana, Trébizonde et Cérasonte, Polémonium, aux souvenirs helléniques, Pityonte, Sébastopolis, ces deux dernières plutôt des châteaux, en face des Lazes, enfin soumis. Puis Pétréon, sur son rocher, conservant le vieux nom grec, mais refaite par Justinien, qui lui donna son nom, Achaeopolis, dont le nom dit l'âge, Rhodopolis, de la même époque, en territoire récupéré sur les Perses, les nouvelles créations militaires, aux noms barbares, de Scandis, Sarapanis, Murisius, Lusiris, jusque chez les Tzanes, les Souaniens, les Scymnes et Apsiles, autrement ignorés, et les Abasges connus sous les Turcs comme Abazes³.

En Asie Mineure elle-même, entre les limites de la Paphlagonie de jadis, l'ancien se conserve, et du nouveau s'est ajouté: Ionopolis, Dadybros, Amastris, Gangres, Héraclée, Tio, Cratia viennent du passé hellénique, puis Prousius, qui rappelle le vieux roi asiatique, alors que Germanicopolis, Pompéiopolis, Hadrianopolis et Claudiopolis viennent des Romains⁴. En Cappadoce, dont Justinien magnifie le passé, Anastase avait élevé des fortifications⁵. C'était une région de villes remuantes: Kotyaeion avait tué quatre de ses évêques⁶. A Nicomédie Théodose II refit l'église de S. Anthime et d'autres

¹ Sur Trébizonde sous Justinien, Al. Al. Vasiliev, dans la „Byz. Zeitschrift“, XXX, p. 381 et suiv.

² Plus tard, avec Théodosiopolis, Satala, Nicopolis, Colonéa, Zéla, Comana, Sébastopolis, Briza, elle passa dans la province de l'Arménie; Nouvelles, coll. IV, tit. X, XXXI.

³ *Ibid.*, coll. IV, tit. VII, XXVIII.

⁴ *Ibid.*, coll. IV, tit. VIII, XXIX.

⁵ Malalas, p. 406.

⁶ *Ibid.*, p. 362. Changements sous Théodose II, *ibid.*, pp. 364-365.

édifices¹. L'Isaurie, dont les habitants étaient habitués à piller la côte cilicienne², comme la Lycaonie voisine, comme la Pisidie, était considérée sous Justinien, malgré la persécution dirigée, implacablement, par Anastase contre ces auxiliaires de leur conational Zénon, un vrai réservoir de forces nouvelles, riche en chevaux comme l'ancienne Thessalie, riche en hommes audacieux, avec de nombreux établissements ruraux (*pagi*)³. Au VI^e. siècle l'Empire s'oriente visiblement de ce côté, des pays non touchés par les invasions, frais encore, tout prêts à soutenir la lourde charge de l'universalité politique. L'autorité des proconsuls et comtes d'Orient, de Galatie et de Phrygie est exaltée par l'empereur pompeux, aux goûts archéologiques⁴.

Enfin une troisième Arménie fut formée par la réunion de territoires „aux multiples noms barbares“ : Trophène, Augéthène, Ophène, Astéaenée, Balabithène⁵.

Dans le Pont et en Arabie, où il n'y avait plus qu'un chef militaire, Justinien installe un *moderator*⁶. Les conquêtes réalisées sur les barbares, soumis aux impôts, demanderont un allègement pour les contribuables romains⁷. Mais parfois les populations des frontières ne pouvaient plus être défendues contre les barbares; on voit les *Afri* s'échapper devant les Vandales, contre les incursions desquels par mer l'Empire s'en remit pendant longtemps aux provinciaux mêmes. Il ne peut pas empêcher la *vandalica vastatio*⁸. Des habitants de l'Illyricum se réfugient devant d'autres barbares⁹. Justinien

¹ *Ibid.*, p. 363.

² *Ibid.*

³ *Novelles*, coll. IV, tit. IV, XXV.

⁴ *Ibid.*, chap. V, 2. Cf. nov. XXVII.

⁵ *Ibid.*, coll. IV, tit. X, XXXI.

⁶ *Ibid.*, coll. VIII, tit. III, CII.

⁷ *Ibid.*, coll. IX, tit. XXIX, CXLVI.

⁸ *Theodosii Novellae*, XXXI, XXXVII, XLVII (*Afri infortunio hostilis cladis expulsi*). Cf. aussi *Valentiniani Novellae*, XV, III.

⁹ „Cum per Illyrici partes barbaricus speraretur incursus, numerosa incolarum manus sedes quaesivit externas“ (où on les rend serfs); *Cod. Theod.*, X, X, XXV.

rappelle avec effroi les *attilana tempora*, avec leur „dévastation“¹.

Dans ce but de défense, dès le IV-e siècle l'Empire avait dû recourir à la responsabilité collective, imposant aux membres les plus importants d'une localité de se porter garants pour les contributions des autres. Il en résulta une classe honorable et malheureuse, celle des curiales, des décurions, qui faisaient leur possible pour échapper à cette charge, se cachant parmi les rangs des soldats ou des gens d'église², des hermites même, au milieu des corporations de métier³. Les Juifs prétendaient être exempts de ces durs devoirs⁴ et ils s'ajoutèrent des enfants en bas âge. Il y eut contre ces déserteurs de leur désespoir, les *fugientes obsequia curiarum*, une véritable chasse à l'homme, les décrets de poursuite se succédant⁵. Carthage, la „très splendide“, en arriva à ne plus avoir, sous les fils de Constantin, un vrai sénat⁶. En tout cas on ne pouvait pas abandonner cette triste mission sans avoir mis au clair les affaires et avoir trouvé un remplaçant⁷. Car c'était un devoir de patriote, inéluctable, *necessarium patriae ministerium*⁸. Dans les Gaules il fallait quinze ans de „service patriotique“⁹.

Toute une classe condamnée à des honneurs ruineux fut formée ainsi, et Théodose avec ses collègues pouvait en parler de cette façon : „le décurion n'a pas le droit de changer par son choix ou son ambition la condition qu'il

¹ Nouvelles de Justinien, coll. II, tit. VI, XI.

² *Cod. Theod.*, XII, 1, XIII, XXII, XL, LXIII, CIV, CLXIII.

³ *Ibid.*, LXII.

⁴ *Ibid.*, XCIX. Cf. aussi CLVIII, CLXV. Toute espèce d'adeptes des superstitions y sont astreints; *ibid.* CLVII.

⁵ *Ibid.*, XIX, XXIV.

⁶ *Ibid.*, XXVII.

⁷ *Ibid.*, XCI.

⁸ *Ibid.*, XCIV.

⁹ *Ibid.*, CLXXI. Trente à Alexandrie, *ibid.*, CXCX.

a eue de naissance¹. Le mari même de la fille d'un curiale, perdant sa femme, n'échappe pas à ses devoirs².

Cependant l'oeuvre de désertion continua. Justinien aussi s'en plaint : on évite le mariage pour ne pas laisser à des enfants ce triste sort³. On cherche à faire passer sa fortune à n'importe qui. L'empereur décidera que, faute d'enfants, les trois quarts reviendront au fisc⁴. Les bâtards sont admis à l'héritage s'ils en prennent les charges aussi⁵. Tout un réseau de prescriptions tend à assurer au fisc cette garantie précieuse. Les Juifs et les hérétiques ne sont pas exempts de cette servitude, dont cependant ils n'auront pas les honneurs⁶. Contre la fiscalité excessive et contre les abus que l'autorité impériale ne peut pas arrêter, les colons se cherchent un appui chez les *honoratores* : on le voit en Égypte aussitôt après Constantin⁷. Des *vici* entiers recourent à ce moyen⁸. Déjà on voyait, en Italie et à Rome, les parents vendre leurs fils, et le fisc s'offrait à les soutenir⁹. Il y avait en Campanie d'immenses déserts¹⁰. On défendait aux bergers d'avoir des armes pour empêcher le brigandage, fréquent¹¹. Cependant les *patrocinia* s'accumulent.

Avec un soin particulier on veille à l'entretien des routes

¹ „Decurio fortunam quam nascendo meruit suffragiis atque ambitione non mutet“ ; *ibid.*, CXVIII, ou bien, CLXXVIII : „omnes qui curiali genere, origine vel stirpe gignuntur curiarum nexibus obligentur“. Le vieillard ne peut pas cependant se faire remplacer par son fils ; *ibid.* ; cf. aussi *ibid.*, CXXXII.

² *Ibid.*, CXIV.

³ Nouvelles, coll. IV, tit. XVII, XXXVIII.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, coll. IV, tit. XXIV, XLV.

⁷ *Cod. Theod.*, XI, XXIV, I. Cf. aussi II.

⁸ *Ibid.*, III.

⁹ *Ibid.*, XXVII.

¹⁰ *Ibid.*, XXVIII, II. Cf. *ibid.*, VIII. Il y avait eu une invasion, *ibid.*, XII.

¹¹ *Ibid.*, IX, XXX, XXXI.

„Personne n'est exempté de leur conservation¹.“ On pense avec gratitude aux „grands princes“ auxquels elles sont dues². Des postes, *cursus publicorum equorum*, relient les différentes provinces³.

Mais les nations restent encore très distinctes par les noms de leurs membres et par leurs langues. On voit un Zoarius, Moese (*ex Mysis oriundus*), qui se plaint de poursuites illégales à son égard⁴.

¹ *Ibid.*, XV, III, III: „A viarum munitione nullus habeatur immunis“. Sous Arcadius et Honorius, on parle de „l'immensa vastitas viarum“; *ibid.*, IV.

² *Ibid.*, VI.

³ Nouvelles de Justinien, coll. IV, tit. IX, XXX.

⁴ *Ibid.*, coll. IX, tit. XVIII, CXXXV.